



PAR COURRIEL

Longueuil, le 21 décembre 2017

À : Membres de l'APAR
Date : 21 décembre 2017
Objet : Entente de principe entre la Coalition et la FSSS-CSN

Bonsoir,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que suite aux négociations qui se sont déroulées aujourd'hui entre les entreprises de la Coalition (APAR, CTAE, CTAQ et CETAM) et la FSSS-CSN, une entente de principe a été conclue, laquelle sera soumise aux membres des syndicats avant le 31 janvier 2018.

Le contenu de l'entente de principe doit demeurer confidentiel jusqu'à ce qu'il ait été soumis aux assemblées syndicales.

Un protocole de retour au travail a été établi entre les parties prévoyant la suspension de l'ensemble des moyens de pression immédiatement.

Nous sommes tous très heureux de ce dénouement et nous tenons à remercier tous les acteurs impliqués pour leur collaboration à l'atteinte de cet objectif commun.

Nous profitons de ce moment pour vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes et une bonne année 2018!

Marie Rodrigue, CRIA
Représentante APAR